

AVIS DE SANTÉ PUBLIQUE

À tous les riverains du Lac Caron Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Saint-Jérôme, le 10 août 2010 – De nouveaux tests effectués récemment confirment des concentrations de toxines sur l'ensemble du lac en lien avec la présence d'algues bleu-vert dans le **Lac Caron**. Des concentrations exceptionnellement élevées ont été retrouvées dans l'écume située dans la partie est du lac.

Dans de telles circonstances, la Direction de santé publique réitère de nouveau ses recommandations à tous les riverains et usagers du plan d'eau de respecter les mesures suivantes :

- **Ne pas consommer l'eau** provenant directement du lac et ne pas l'utiliser pour préparer ou cuire des aliments.
NB : Faire bouillir l'eau n'est pas efficace pour éliminer les toxines produites par les algues bleu-vert.

Les **enfants** sont plus à risque d'être exposés et doivent faire l'objet d'une **surveillance** accrue.

- **Éviter la** baignade et les sports aquatiques en contact prolongé avec l'eau (ex : planche à voile, kayak, considérés à risque de contacts prolongés avec l'eau).
NB : Cette recommandation s'applique à l'ensemble du plan d'eau, peu importe son apparence.
- Les **activités nautiques** telles que l'usage des pédalos, des canots, considérées moins à risque de contacts prolongés avec l'eau, doivent être pratiquées **avec prudence** en évitant les zones présentant de l'écume.
- **Éviter tout contact avec l'écume.**
- **Ne pas laisser les animaux** avoir accès à cette eau, surtout dans les zones avec écume.

- Porter des gants si vous nettoyez des objets ou des animaux manifestement souillés par l'écume.

L'ensemble de ces recommandations seront maintenues tant et aussi longtemps que l'avis émis par la directrice de santé publique n'aura pas été levé ou modifié.

Effets sur la santé :

La Direction de santé publique rappelle que les algues bleu-vert peuvent affecter la santé en provoquant :

- Des maux de ventre, des diarrhées, des vomissements ou des nausées à la suite de l'ingestion d'eau contaminée;
- Des irritations de la peau, du nez, de la gorge ou des yeux peuvent se produire à la suite d'un contact direct et prolongé avec de l'eau **anormalement colorée**.

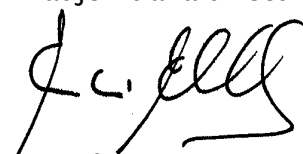
IMPORTANT : Les toxines produites par les algues bleu-vert peuvent de leur côté produire les mêmes symptômes, mais peuvent aussi entraîner des conséquences plus sérieuses entre autres au niveau du foie et du système neurologique lorsque les concentrations sont élevées telles que retrouvées dans l'écume.

Bien entendu, si la situation dans le lac se dégrade, il serait important d'aviser le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Pour de plus amples renseignements au sujet des algues bleu-vert, vous pouvez consulter le site Internet suivant : <http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca> ou contacter Services Québec au 1 877 644-4545.

Si vous pensez avoir des problèmes de santé reliés à la présence d'algues bleu-vert, veuillez consulter votre médecin ou contacter le service Info-Santé au 811.

L'adjoint à la directrice de santé publique,



André Allard, M.D., M. Sc., CSPQ